

Pétition (Algérie) : En défense des libertés syndicales et du droit de grève : Les artistes, intellectuels et scientifiques aux côtés des travailleurs et de leurs syndicats

jeudi 23 février 2023, par [Artistes, intellectuels et scientifiques](#) (Date de rédaction antérieure : 23 février 2023).

Nous, artistes, intellectuels et scientifiques signataires de cette pétition :

- avons pris connaissance avec consternation du contenu attentatoire aux libertés syndicales élémentaires et au libre exercice du droit de grève du « Projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical » et du « Projet de loi relatif à la prévention, au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève » élaborés par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.
- faisons part de notre étonnement et de notre incompréhension devant l'absence totale de concertation avec les organisations syndicales durant la période d'élaboration de ces deux textes,
- constatons que ces deux textes, s'ils sont adoptés, rendront légalement impossibles l'exercice du droit de grève et le libre exercice du droit syndical qui se trouvent déjà largement entravés dans la pratique des pouvoirs publics et des employeurs depuis plusieurs années,
- constatons que ces deux textes constituent une attaque supplémentaire contre les droits politiques démocratiques des travailleurs et de leurs organisations syndicales,
- constatons que ces attaques contre les droits des travailleurs interviennent au moment même où toutes les facilités sont consenties aux investisseurs nationaux et étrangers (lois sur les investissements, loi sur la monnaie et le crédit, instauration de zones franches...). Cela n'est pas le fruit du hasard, mais relève d'un choix délibéré de favoriser le patronat national et étranger au détriment des travailleurs et des fonctionnaires,
- tenons à exprimer notre solidarité pleine et entière à l'égard des travailleurs et des syndicalistes de l'UGTA et des syndicats autonomes (CSA et autres) qui se battent pour défendre les acquis de leurs luttes et de leurs organisations arrachés durant la période coloniale et défendus 60 années durant contre toutes les tentatives de musellement des travailleurs salariés, des fonctionnaires et de la classe ouvrière en particulier.
- nous nous plaçons à leurs côtés pour demander le retrait de ces textes et l'ouverture de négociations avec leurs représentants pour élaborer des textes de lois qui renforcent le dialogue social, qui améliorent la situation sociale des travailleurs et élargissent leurs droits démocratiques ainsi que ceux du peuple algérien dans son ensemble. (omar.syndicat gmail.com)

Signataires (47)

- Adel Abderezak, Enseignant universitaire en retraite et ex-syndicaliste
- Aïssat Kamel, Enseignant-chercheur, Université Batna 2

- Aït Hamou Louisa, Professeure en langues étrangères, Université d'Alger 2
 - Allal Tewfik, Responsable associatif de l'émigration (ACDA)
 - Ameyar Hafida, Journaliste-Auteur
 - Azzi Abdelmadjid, Ex-secrétaire général de la Fédération nationale des retraités (FNTR) de l'UGTA
 - Baba Aïssa Abdelkrim, Réalisateur
 - Belalloufi Hocine, Journaliste (retraité)
 - Bensaad Ali, Professeur des universités, Université Paris VIII Vincennes
 - Boudberba Nouredine, Militant syndicaliste, analyste du monde du travail
 - Boudra Abdelkrim, consultant et militant associatif
 - Cherbal Farid, Professeur des universités en génétique du cancer à l'USTHB, Alger
 - Dadene Hadi, Retraité, Ouargla
 - Dahmani, Ahmed universitaire économiste et défenseur des droits de l'Homme
 - Djabi Abdelnasser, Universitaire sociologue
 - Djerbal Daho, Maître de conférences Université d'Alger2 (à la retraite)
 - Djermoune Nadir, Architecte-urbaniste, Enseignant-chercheur, Université Blida 1
 - El Bahi Mostefa, Universitaire USTHB
 - Frada Atmane, Cadre retraité
 - Guechi Fatma-Zohra, Professeur d'histoire, Université de Constantine
 - Hadj Moussa Ratiba, Professeure
 - Hadjadj Amel, Présidente de la fondation du journal féministe algérien
 - Hamdi-Cherif Abdelhafid, Enseignant retraité
 - Harbi Mohammed, Historien
 - Kadri Aïssa, Universitaire, sociologue
 - Khalfoune Tahar, Universitaire juriste
 - Khiari Abdelmounaim, Administrateur de biens, Formateur
 - Larabi Samir, Doctorant en sociologie, Université de Bejaïa
 - Messaoudene Djamel, Cadre retraité
 - Metref Arezki, Journaliste-Ecrivain
 - Naceur Med Lazhar, Cadre (retraité)
 - Nait Mohand Dahmane, Ingénieur retraité
 - Ouamrane Aouicha (Bekhti), Avocate
 - Ould Hocine Abdelhamid, Architecte (retraité)
 - Oulmane Djamel Eddine, Médecin retraité et artiste (graphiste et musicien)
 - Reghis Rabah, Consultant économiste pétrolier, Professeur associé des Universités
 - Remal Salima, Ingénieure
 - Sabri Kamel, Inspecteur de l'Éducation nationale
 - Salhi Soumia, Cadre, syndicaliste et militante féministe
 - Tabti Marouane, Médecin
 - Tarmoul Ali, Technicien
 - Tlemçani Rachid, universitaire politologue
 - Yefsah Mourad, consultant sénior en systèmes d'informations.
 - Zahouane Hocine, Ancien officier de l'ALN, Président de la LADDH, Avocat à la retraite
 - Zaoui Mohammed, Documentariste
 - Zeghib Hocine, Maître de conférences honoraire, Université Montpellier
 - Zerrouky Hassane, Journaliste-Auteur
-

P.-S.

• REPORTERS -23 February 2023 :

<https://www.reporters.dz/en-defense-des-libertes-syndicales-et-du-droit-de-greve-les-artistes-intellectuels-et-scientifiques-aux-cotes-des-travailleurs-et-de-leurs-syndicats/>